



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126829>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-126829

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Troyes Champagne Metropole

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20006925000013

**Ville :** TROYES

**Code postal :** 10000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 10

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=38152>

**Identifiant interne de la consultation :** M2025-082L2

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** François BAROIN

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 08/12/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de modernisation de l'éclairage du terrain d'honneur du Stade de l'Aube et son terrain annexe - Lot n°2-

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'opération a pour objet la modernisation complète de l'éclairage sportif et festif du Stade de l'Aube. Le projet vise à mettre en conformité les installations d'éclairage du terrain d'honneur et de son terrain annexe d'entraînement, tout en intégrant un dispositif scénique et festif (« lighting show ») destiné à dynamiser l'ambiance du stade les soirs de match. Conformément à l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie comme suit : -Lot n°1 : Gros œuvre et génie civil, -Lot n°2 : Eclairage sportif et festif. Cette consultation concerne uniquement le lot n°2. Le lot n°1 fera l'objet d'une consultation spécifique et ultérieure. Le marché est décomposé en trois tranches : -Tranche ferme : terrain d'honneur niveau E2 et terrain d'entraînement - Tranche optionnelle 1 : éclairage festif -Tranche optionnelle 2 : éclairage du terrain d'honneur à un niveau E1. Le présent marché est un marché ordinaire de travaux, traité à prix global et forfaitaire dont le montant est fixé à l'article D1 de l'acte d'engagement. Le marché court à compter de sa date de notification au titulaire, pour toute la durée des travaux et jusqu'à la fin de toute obligation en découlant (période de garantie incluse issue de la TF ainsi que des TO en cas d'affermissement). Les délais propres au lot n°2 sont les suivants : Le délai de la période de préparation est le suivant : - Tranche ferme : 2 mois à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite tranche. -Tranche optionnelle n°1 : 15 jours à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite tranche -Tranche optionnelle n°2 : 15 jours à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite tranche. Le délai d'exécution des prestations est le suivant : - Tranche ferme : l'exécution des prestations déb-

**Lieu principal d'exécution du marché :** Stade de l'Aube, 126 avenue Robert Schuman, 10000 TROYES

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Une visite des lieux est facultative (cf article 3-4 du RC). Forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s) : cf article 3-5 du RC Délai de validité des offres initiale : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres Délai de validité des offres négociées : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées Négociations : cf article 7-3 du RC. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Critères de jugement : -La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 45%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants : La pertinence et la qualité de la méthodologie employée par le candidat en vue de réaliser les travaux accompagnée d'un planning prévisionnel (présentation en détail du mode opératoire complétée du planning prévisionnel à barre détaillé par tâches avec le détail des différentes étapes de réalisation y compris les délais de fabrication des appareils, tout en tenant compte de la nécessité de maintenir le stade en activité durant les travaux), sous-critère noté sur 65 points. La pertinence, la qualité et l'expertise des moyens humains affectés à l'exécution du lot concerné (rôle, tâche, expérience de chaque intervenant), sous-critère noté sur 20 points. La pertinence et la qualité des moyens matériels alloués à l'exécution du lot concerné, sous-critère noté sur 15 points -Le prix des prestations, noté sur 100 points, pondération 40%, jugé au regard du montant total des cadres de DPGF de chaque tranche reporté à l'article D1 de l'AE -La performance environnementale, notée sur 100 points, pondération 15%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants : La pertinence et la qualité des matériaux et équipements envisagés afin de garantir la durabilité et la réparabilité des composants (teneur en

matière recyclée, réparabilité et recyclabilité des luminaires, etc, dispositions prises pour garantir la disponibilité des pièces de rechange ainsi que les dispositifs de maintenance préventive et d'entretien qui s'appliquent aux matériaux et équipements proposés telles que la facilité d'accès aux équipements sans engin de levage spécifique, conception des appareils facilitant la maintenance et la pérennité des performances lumineuses, documentations de maintenance préventive, etc...), sous-critère noté sur 60 points. La pertinence et la qualité des dispositifs de tri, de réemploi et de valorisation des déchets issus du chantier (mâts, câbles, armoires, projecteurs, etc), sous-critère noté sur 20 points. La pertinence et la qualité des dispositions prises par le candidat pour limiter les nuisances sonores et garantir la sécurité et d'accessibilité sur le site, sous-critère noté sur 20 points. Voies et délais de recours : cf article 9-2 du RC

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2025**